



AQUA-PARENTS

Spécial Rentrée

2025-2026

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles

Québec 

Édition
Août 2025

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Le 28 août prochain aura lieu la rentrée scolaire 2025-2026 et c'est sous le thème "***Nous sommes tous uniques***" que nous accueillerons les élèves.

Chacun d'entre nous arrivons à l'école avec un bagage de connaissances, des forces et des compétences qui nous permettent de se développer et de s'épanouir un peu plus chaque jour. Cette année, nous soulignerons les qualités de toutes les petites étoiles de l'Aquarelle afin de les faire briller.

En 2025-2026, nous continuerons d'utiliser la matrice comportementale qui accompagne nos trois valeurs de référence, soit la persévérance, la bienveillance et le respect. Toute l'équipe-école s'assurera quotidiennement de maintenir un milieu riche et stimulant pour les élèves.

Je souhaite vous à tous une belle rentrée scolaire!

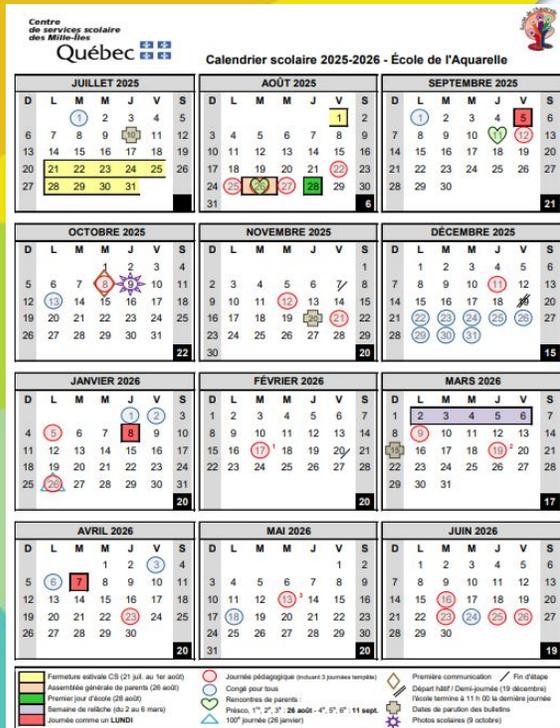
Marie-Eve Larose
Directrice



INFORMATIONS ET DATES IMPORTANTES

Vous pouvez télécharger notre calendrier scolaire 2025-2026 directement de notre site-école ou encore par le lien suivant:

[Calendrier 2025-2026](#)



Mardi 26 août	<p>Assemblée générale (élection du conseil d'établissement) pour <u>tous</u> les parents à 18 h <u>(parents seulement - sans enfants)</u></p> <p>Rencontre de parents pour les élèves du préscolaire et de la 1re, 2e et 3e année à 19 h <u>(parents seulement - sans enfants)</u></p>
Jeudi 28 août	<p>Rentrée scolaire 2025 Entrée progressive du préscolaire jusqu'au 3 septembre inclusivement.</p> <p>Journée complète pour le primaire et l'adaptation scolaire.</p>
Vendredi 29 août	Activité spéciale de la rentrée Aérofun
Lundi 1^{er} sept.	Congé pour tous (Fête du travail)
Vendredi 5 sept.	Journée comme un lundi
Jeudi 11 sept.	Rencontre de parents pour les élèves de 4e, 5e et 6e année <u>(parents seulement - sans enfants)</u>
Vendredi 12 sept.	Journée pédagogique
Jeudi 9 octobre	Photos scolaires (horaire à venir)

PRÉSCOLAIRE

LUNDI, MARDI ET JEUDI			MERCREDI ET VENDREDI		
🔔 7h30	Arrivée de l'autobus		🔔 7h30	Arrivée de l'autobus	
7h30	Entrée progressive et accueil	10 min	7h30	Entrée progressive et accueil	10 min
🔔 7h40	1 ^{re} période	60 min	🔔 7h40	Harmonisation	45 min
8h40	2 ^{re} période	60 min	8h25	1 ^{re} période	75 min
🔔 9h40	Déplacement	3 min.	🔔 9h40	Déplacement	3 min.
9h43	Récréation	15 min	9h43	Récréation	15 min
🔔 9h58	Accueil	2 min	🔔 9h58	Accueil	2 min
10h	3 ^e période	60 min	10h	2 ^e période	60 min
🔔 11h	Déplacement	5 min	🔔 11h	Déplacement	5 min
11h05	Dîner	75 min	11h05	Dîner	75 min
🔔 12h20	Récréation prolongée	20 min	🔔 12h20	Récréation prolongée	20 min
12h40	Accueil	5 min	12h40	Accueil	5 min
12h45	4 ^e période	60 min	12h45	3 ^e période	60 min
13h45	5 ^e période	60 min	13h45	4 ^e période	60 min
🔔 14h45	Départ / Déplacement	5 min	🔔 14h45	Départ / Déplacement	5 min
14h50	Surveillance	5 min	14h50	Surveillance	5 min
🔔 14h55	Départ de l'autobus		🔔 14h55	Départ des autobus	

Cliquez ici

[Horaire de l'école](#)

*Temps d'harmonisation:
Les élèves du préscolaire sont pris en charge gratuitement par les éducatrices du service de garde pour réaliser des activités de motricité globale.



Nouvel horaire de l'administration

de 7 h 15 à 11 h 00

FERMÉ de 11 h 00 à 12 h 20

de 12 h 20 à 15 h 00

Vous devrez **passer par le service de garde** si vous venez chercher votre enfant **sur l'heure du dîner et en fin d'après-midi.**

LUNDI AU VENDREDI			
🔔 7h30	Arrivée de l'autobus et des marcheurs		
7h30	Entrée progressive et surveillance		10 min
🔔 7h40	1 ^{re} période		60 min
8h40	2 ^e période		60 min
🔔 9h40	Déplacement		3 min.
9h43	Récréation		15 min
🔔 9h58	Accueil		2 min
10h	3 ^e période		60 min
🔔 11h	Déplacement		5 min
11h05	Dîner		75 min
🔔 12h20	Accueil		5 min
12h25	4 ^e période		60 min
🔔 13h25	Déplacement		3 min.
13h28	Récréation		15 min
🔔 13h43	Accueil		2 min
13h45	5 ^e période		60 min
🔔 14h45	Départ / Déplacement		5 min
14h50	Surveillance		5 min
🔔 14h55	Départ des autobus		

Pour des raisons de sécurité et de ratio, les élèves ne peuvent entrer dans la cour avant la cloche de 7 h 30.

1^{re} journée au préscolaire

Accueil du jeudi 28 août 2025



Toutes ces informations vous seront transmises lors de la rencontre de parents le soir du 26 août.



- Le **jeudi 28 août**, lors de la première journée, **chaque enfant devra être accompagné d'un parent**. Les enseignantes vous accueilleront à l'extérieur, près de l'entrée sur la cour (tout près du parc).
- Lors de cette journée d'accueil, tous les enfants seront séparés en deux sous-groupes. **L'heure exacte de la rentrée progressive de votre enfant** (soit de 8h30 à 9h15 ou de 9h45 à 10h30) **vous sera confirmée lors de la rencontre du 26 août**.
- C'est lors de cette journée (le jeudi 28 août) que **vous apporterez les effets scolaires** de votre enfant. Ainsi, vous pourrez l'aider à disposer son matériel selon les consignes de l'enseignante.
- Le service de garde sera offert **gratuitement**, entre 7h30 et 14h45, lorsque votre enfant ne sera pas en classe (**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**). Une feuille vous sera remise lors de la rencontre des parents du 26 août (à remplir le soir-même).



EFFETS SCOLAIRES

Les listes d'effets scolaires pour 2025-2026 vous ont été envoyées le 3 juillet dernier et sont également disponibles sur le site Internet de l'école sous le lien suivant :

<https://aquarelle.cssmi.qc.ca/ecole/rentree-scolaire/>

Note: Des copies ont aussi été envoyées à Papeterie et cie, qui vous rappelle que les cahiers commandés et payés sont arrivés! Si tel est votre cas...

[Papeterie et cie](#)

PAIEMENT DE LA FACTURE SCOLAIRE

Il vous est maintenant demandé d'effectuer le paiement de la facture scolaire directement par Internet. Toute la procédure vous a été transmise lors de l'envoi de la facture le 3 juillet dernier. Pour toutes questions, n'hésitez pas à appeler le secrétariat.

S'il vous est impossible de payer par internet, vous pourrez faire un chèque (au nom de l'école de l'Aquarelle) ou payer par carte de débit (aucun crédit accepté) au secrétariat de l'école lors des heures d'ouverture, c'est-à-dire de 7 h 15 à 11 h et de 12 h 20 à 15 h.

Merci de votre collaboration.

Paiement par internet maintenant disponible !

Étapes pour acquitter votre facture en ligne

1. Vous rendre sur le site internet de votre institution financière dans votre compte client
2. Ajouter le fournisseur : CSS Mille-Iles Effet scolaire
3. Utiliser le numéro de référence sur l'état de compte de votre enfant dans la section « Paiement par internet » :

PAIEMENT PAR INTERNET

Nom du parent Numéro de référence: ES

Nom du parent Numéro de référence: ES

Institutions qui acceptent les paiements en ligne :

Desjardins Caisse populaire, BANQUE LAURENTIENNE, BMO, Tangerine, TD, Banque Scotia, BANQUE NATIONALE, Banque Royale, CIBC

*****Attention*****
Chaque parent a son propre # de référence

Service de traiteur à l'école de l'Aquarelle

N'oubliez pas : Il n'y a pas de cantine!

Prenez note que nous bénéficions des services du traiteur scolaire Merenda encore cette année. Il n'y a donc pas de cantine à l'école. Le début du service est prévu **dès lundi le 8 septembre** .

*** Notez que l'entreprise est fermée pour l'été. Elle rouvrira ses portes et mettra les informations de l'école à jour à la fin août / début septembre. Vous pourrez ainsi créer votre compte et commander les repas souhaités.*

Dès que vous aurez créé votre compte-parent**, vous pourrez commander les repas directement en ligne, et ce, jusqu'à 7 h 00 le matin-même du service. Imaginez! Plus d'obligation à courir à l'épicerie acheter le jambon pour le sandwich de la grande et la compote de fruits du petit dernier! Des repas de qualité, cuisinés avec des produits de qualité! ... simplement en effectuant quelques clics!

D'ici là, nous vous invitons à consulter le site internet du traiteur :

www.traiteurmerenda.com



Fréquentation scolaire et transport

La Direction du service de l'organisation scolaire du Centre de services scolaire des Mille-îles (CSSMI) vous informe que la confirmation de l'école de fréquentation de votre enfant et l'information concernant le transport scolaire sont accessibles via les liens suivants :

- ❑ École de fréquentation (disponible maintenant) : [Cliquez ici](#)
- ❑ Transport scolaire (disponible à partir du 18 août) : [Cliquez ici](#)

Afin d'accéder à ces informations, vous aurez besoin du numéro de fiche de votre enfant (qui se retrouve sur la lettre que vous avez reçue par courrier électronique) ainsi que sa date de naissance.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site du CSSMI
au www.cssmi.qc.ca



SERVICE DE GARDE

Le SDG sera ouvert dès le jeudi 28 août, de 6 h 45 à 17 h 45.

Si ce service vous intéresse et que votre enfant n'est pas déjà inscrit, vous devez communiquer avec Mme Nathalie Lydon, technicienne en service de garde, au (450) 433-5470, poste 1.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Mardi 26 août 2025 à 18 h



Pourquoi y assister?

- ❑ Parce que votre implication dans la vie scolaire de votre enfant favorise sa réussite.
- ❑ Pour être informé des activités et des projets en cours.
- ❑ Pour participer au choix des membres du conseil d'établissement.



Quels seront les sujets abordés?

- ❑ Rapport annuel du CE 2024-2025
- ❑ Nouveautés 2025-2026
- ❑ Conseil d'établissement 2025-2026 (élections)



Informations sur la rencontre

- 26 août 2025 à 18 h
- Dans le local polyvalent de l'école

Le conseil d'établissement... c'est quoi?

Définition

Le conseil d'établissement est une instance créée par la Loi sur l'instruction publique et qui vise à permettre l'exercice d'un pouvoir décisionnel mettant en commun les expertises des différents intervenants prenant part à la vie de l'école. Ainsi, sont invités à chaque début d'année scolaire à devenir membres de ce conseil : parents, personnel enseignant, personnel professionnel, de soutien et de service de garde, membres de la communauté.

Être membre du conseil d'établissement, c'est...

Représenter tous les parents de l'école et prendre des décisions importantes en leurs noms. Le conseil d'établissement a pour fonction principale d'analyser la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'il dessert. Sur la base de cette analyse et du plan stratégique du Centre de services scolaire, il adopte notamment le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation périodique. Les décisions d'un conseil d'établissement doivent toujours être prises dans le meilleur intérêt de tous les élèves.

Lors de cette soirée, un poste de représentant des parents d'une durée de 2 ans sera en élection, en plus du poste de l'OPP (organisme de participation des parents) pour un an.



À bientôt ...
nos élèves tous
uniques!

Marie-Eve Larose
Directrice de l'école de l'Aquarelle